

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DFA 57 Signature du pacte d'actionnaires préparés par la Ville de Paris et la Caisse des Dépôts et Consignations dans la perspective de son entrée au capital de la SemPariSeine.

M. Jean-Bernard BROS, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1521-1 et suivants ;

Vu le Code de Commerce et notamment les articles L.225-1 et suivants ;

Vu le Code Civil et notamment les articles 1101 et suivants ;

Vu les statuts de la SemPariSeine datés du 23 juin 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019 par lequel Mme la Maire de Paris propose d'approuver le projet de cession des actions de la SMABTP, la Banque du bâtiment et des travaux publics, la Fédération française du bâtiment Grand Paris, la Fédération française du bâtiment et la Chambre syndicale des entreprises de construction de la région parisienne à la Caisse des Dépôts et Consignations et d'autoriser les représentants de la Ville de Paris au Conseil de Paris à agréer le projet de cession ainsi que la signature du pacte d'actionnaires préparés par la Ville de Paris et la Caisse des Dépôts et Consignations dans la perspective de son entrée au capital de la SemPariSeine ;

Sur le rapport présenté par Jean-Bernard BROS, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le pacte d'actionnaires préparé par la Ville de Paris et la Caisse des Dépôts et Consignations dans la perspective de son entrée au capital de la SemPariSeine.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO